

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 49.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 21 DECEMBRE 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces: Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal. — GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

## SOMMAIRE

Le "dead-lock" présidentiel, par A. Gélinas. Nos gravures : Samuel J. Tilden ; M. Hayes ; Noël : la Sainte-Famille. — Aux retardataires. — Le lieutenant-gouverneur Caron. — Législature provinciale. — Aventures du capitaine Hatteras, par Jules Verne (suite). — Un conte de fée pour les enfants, par A. G. — Poésie : l'Hiver, par Arthur Globensky. — Au coin du feu, par L. A. F. — Néorologie : M. Charest, curé de Saint-Roch, par un paroissien de Saint-Roch. — Le concert Prume-Lavallée-Jacquard. — Nouvelles générales. — Littérature canadienne : Le roi des étudiants, par Vincetas-Eugène Dick (suite).

GRAVURES : L'honorable Edouard-René Caron, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, décédé le 13 décembre 1876; Noël : la Sainte-Famille. L'imbroglieo présidentiel aux Etats-Unis : M. Hayes, candidat républicain ; M. Tilden, candidat démocrate ; Gravures qui accompagnent le texte des aventures du capitaine Hatteras.

## LE "DEAD-LOCK" PRÉSIDENTIEL

La même pensée se présente naturellement à l'esprit de tous ceux qui observent avec quelque attention les événements qui se déroulent et se succèdent depuis quelques semaines aux Etats-Unis. A la vue des conflits et des embarras que soulève dans une partie de la République l'élection présidentielle, on est frappé de l'analogie qui existe entre la période actuelle et celle qui précéda la guerre civile du Nord et du Sud. Le théâtre est le même, les acteurs sont les mêmes, la cause première est la même. On se retrouve encore dans les Etats du Sud-Est, et on revoit encore les deux mêmes partis, presque les mêmes individus, aux prises à propos de la même question, celle de l'élection du Président. Il y a seulement cette différence que les rôles sont intervertis cette fois.

Qu'on se reporte aux temps qui précéderent immédiatement le commencement de la guerre, en 1861. Il s'agissait de l'élection présidentielle, qui venait de se terminer par le triomphe du candidat républicain, ou radical, M. Lincoln. Les démocrates battus refusaient de se soumettre au verdict électoral, et d'accepter le résultat du vote. Maîtres du pouvoir, les chefs de ce parti ne voulaient pas consentir à s'en dessaisir tout à fait en faveur de leurs adversaires. Les républicains, déjà en majorité dans la Chambre des représentants, se voyaient en possession du gouvernement par le triomphe de leur candidat. Les démocrates étaient encore maîtres du Sénat. La guerre éclata entre les deux premiers pouvoirs d'une part et le dernier de l'autre, et chacun des deux partis, muni des armes qu'il venait de conquérir ou de celles qui lui restaient encore, se jeta tête baissée dans la lutte et la résistance. Après quelque temps de ce jeu dangereux, la guerre civile remplaça la guerre parlementaire, et on fut témoin des premières passes de ce duel à mort, qui devait se prolonger pendant plus de trois années et ensanglanter tout le pays.

Sans doute, on doit espérer que la crise politique ne se terminera pas par une pareille catastrophe, cette fois. Mais il faut bien reconnaître que les symptômes et les signes avant-coureurs sont exactement les mêmes, si les circonstances ne sont pas entièrement identiques; et, en considérant les faits d'aujourd'hui après ceux d'alors, la même réflexion s'offre d'elle-même : C'est bien cela, se dit-on.

D'un côté, on aperçoit le parti républicain, déchu, et battu aux élections, se cramponnant au pouvoir, et voulant imposer par la force, avec l'aide des troupes fédérales, le président de son choix, contre le

gré de la majorité populaire. Dépouillés de la présidence et défaits à la Chambre des représentants, les radicaux s'appuient sur le Sénat, qui leur reste, pour en faire la base de leurs opérations de résistance, et empêcher leurs adversaires de saisir le fruit de la victoire.

N'est-ce pas la situation de 1861 intervertie ? Que les républicains poussent plus loin l'irritation et la résistance, qu'ils refusent plus ouvertement de se soumettre à la majorité, et, comme les démocrates en 1861, ils lèveront la main sur la constitution et déclareront la guerre au nouveau pouvoir. Ils n'auraient, pour cela, qu'à répéter en grand, sur la scène fédérale, les méfaits qu'ils commettent en ce moment dans la Caroline du Sud.

Il est vrai que la scène et les décors ne sont plus exactement les mêmes qu'autrefois. Il n'y a plus de question comme celle de l'esclavage pour achever de passionner les esprits déjà surexcités par la question présidentielle. Celle-ci reste seule ; mais, en vérité, elle suffit bien pour donner lieu à la guerre. De tout temps, elle a été la grande cause de division dans toutes les Républiques, et elle sert encore aujourd'hui de sujet de révolte permanente dans les petits Etats républicains de l'Amérique méridionale et de l'Amérique centrale, depuis le Chili et l'Equateur jusqu'au Mexique, ou Porfirio Diaz vient de conquérir la présidence à la pointe de l'épée. Il n'est pas probable que la guerre civile éclate de nouveau ; mais cela n'est pas impossible non plus, et, sans la modération et la patience des démocrates, ce serait peut-être fait déjà.

Voici, en effet, M. Hayes proclamé président à une voix de majorité, par la plus révoltante et la plus cynique des manœuvres, au mépris de la conscience publique et des lois de la plus simple justice. Cette décision est contestée et attaquée par la Chambre des représentants, qui va annuler le verdict des bureaux de rapporteurs et proclamer M. Tilden président des Etats-Unis. Les républicains, réfugiés au Sénat, où ils ont la majorité, prendront sous leur protection les *Returning Boards* corrompus et infidèles, ainsi que leur président de contrebande. On peut tout redouter d'un pareil conflit et dans une pareille situation.

Si la guerre civile n'éclate pas, c'est à raison de la difficulté de localiser la lutte, les deux fractions hostiles étant confondues et mêlées dans tout le pays. C'est la différence essentielle que présente l'époque présente avec celle d'il y a quinze ans, où les divisions territoriales répondaient assez bien aux divisions politiques, et favorisaient une guerre d'Etat à Etat. Mais le danger n'en est pas moins imminent, et il indique un vice grave dans l'organisation politique et sociale des Etats-Unis. Ce n'est pas un état enviable que celui d'un pays où l'on est menacé d'une guerre civile à chaque changement d'administration, et où le parti qui se voit en minorité et exclu du pouvoir cherche à reprendre par la force et la violence les avantages qu'il a perdus.

Il semblerait que les Etats-Unis en sont arrivés au même point que la France, où le régime parlementaire et la belle institution du suffrage universel ne produisent que du gâchis, et où chaque changement de gouvernement donne lieu à une révolution. C'est aussi la maladie des répu-

bliques espagnoles. A ce jeu, les unes et les autres courent grand risque de trouver la ruine et la mort, suites ordinaires de l'anarchie et des révolutions.

Est-ce la faute du peuple, ou celle du régime, de la constitution ? Il est bien difficile de préciser la part de responsabilité qui incombe aux hommes et aux institutions dans les malheurs actuels de la République américaine. Il faut reconnaître d'abord que le régime parlementaire et électif n'a guère produit les fruits qu'on en attendait, surtout dans les républiques. C'est dans les monarchies qu'il s'est le mieux soutenu, et encore on sait ce qu'il a fait en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne. Il n'y a guère que l'Angleterre qui fasse exception à cette loi générale qui semble condamner le républicanisme à engendrer partout la licence et l'anarchie, à la place de l'ordre et de la liberté. Les Etats-Unis subissent cette loi, comme les autres peuples.

Peut-être aussi le caractère national y est-il pour beaucoup. Les Américains sont violents et extrêmes dans leurs luttes politiques. Mais il semble que ce défaut doit être attribué plutôt au régime lui-même qu'à leurs mœurs et à leur habitudes. Anglais d'origine et de caractère, les Américains seraient probablement aussi paisibles que leurs cousins d'outremer, si les institutions démocratiques étaient tempérées et contrebalancées chez eux par l'élément monarchique et autoritaire. En effet, c'est l'absence de cet élément et l'élection du chef de l'Etat qui ont causé presque tous les troubles dont nos voisins ont eu à souffrir depuis un demi-siècle. La république chez eux a eu pour effet d'abaisser les mœurs publiques et d'amoindrir les caractères. L'ancien puritanisme des colonies loyales et monarchiques d'il y a un siècle, s'est changé en corruption et en démoralisation. Les hommes ont subi la même transformation que la nation, les individus que la masse.

La république, fondée par Washington et par les autres grands caractères fournis et formés par la Monarchie, n'a pu produire, pour remplacer ces personnages illustres, que des avortons politiques et des coquins comme ceux qui la conduisent en ce moment au déshonneur, en la pillant et en s'enrichissant à ses dépens. Quelle chute et quelle dégringolade en un siècle ! De Washington à Grant, quel abîme creusé par la République ! Quel enseignement pour les colonies qui ont refusé de se joindre aux auteurs de la fameuse indépendance, en 1775, et qui ont préféré garder le régime monarchique et colonial ! Si ce sont là les résultats qu'auraient produits ou que produiraient encore l'affranchissement et les institutions républicaines, quelle exhortation à ne pas précipiter ni même désirer une indépendance si trompeuse !

On suggère comme remède la modification de la constitution fédérale, et l'on propose de remplacer le mode actuel d'élection présidentielle à deux degrés par l'élection simple au suffrage universel. Le Congrès est saisi d'un projet d'amendement en ce sens, et le président Grant a lui-même mis la question à l'ordre du jour par son message. Les partisans de cette réforme la représentent comme un remède infaillible aux maux présents et un empêchement absolu à toute répétition dans

l'avenir des scènes désagréables du passé. A l'appui, ils rappellent que l'imbroglieo actuel, comme celui de 1860, est dû au système de votation par le collège des *electors*, qui permet quelquefois à la minorité du corps électoral de nommer effectivement le président. Mais est-il bien sûr que l'élection directe par le peuple soit une garantie contre les révolutions et la guerre civile ? Croit-on que les *politiciens* ne trouveraient pas moyen de monter leurs intrigues aussi bien sous un système que sous l'autre ? Le vote direct n'empêche pas les révolutions périodiques dans l'Amérique du Sud, comme au Mexique et à Saint-Domingue.

Il semble qu'il ne faudrait rien moins que la suppression complète du système même, pour sauver la situation. Mais parler ainsi, c'est vouloir réveiller le fantôme endormi du *Césarisme* américain, évoqué jadis avec tant de succès par le *Herald* de New-York. Pour le moment, il n'est pas question de cet épouvantail, et les esprits pessimistes ne conjecturent rien de plus grave qu'un coup d'état dictatorial, qui serait tenu en réserve par le général Grant pour le 4 mars. Il suffirait, pour cela, d'une complication comme celle qui se prépare présentement et d'un conflit congressionnel, qui servirait de prétexte au général-président pour déclarer la patrie en danger et s'en constituer généreusement le *Protecteur*.

Il est vrai que ce serait peut-être le moyen le plus prompt d'arriver à la guerre civile et à la désorganisation de l'Union. Mais il faudra toujours bien que cela vienne un jour, et, un peu plus tôt ou un peu plus tard, le mal ne serait peut-être pas si grand.

A. GÉLINAS.

## NOS GRAVURES

**Samuel J. Tilden**, que le vote des démocrates vient de désigner pour la première magistrature de son pays et qui occupera celle-ci à partir du 4 mars prochain, s'il est élu, est né dans l'Etat de New-York, dans la gracieuse vallée de New-Lebanon (le Nouveau-Liban) en 1814. Ses aïeux émigrèrent dans l'Amérique du Nord au premier temps des colonies anglaises. Ils sortaient du comté de Kent, où l'on retrouve au XVI<sup>e</sup> siècle le nom des Tilden inscrit parmi celui des citoyens honorés des magistratures communales.

Le grand-père de notre candidat vint s'établir de l'Etat du Connecticut dans celui de New-York en 1790, à New-Lebanon, qui est depuis resté le foyer et le berceau de la famille. Le père était, comme tant de gens là-bas, fermier et marchand, et le fils, dont l'éducation fut très-soignée et qui sembla promettre de bonne heure ce qu'il est devenu aujourd'hui, fut d'abord avocat et journaliste.

En 1832, quand il n'avait encore que dix-huit ans, on l'appelait l'enfant homme d'Etat, *The boy statesman*. A vingt-trois ans, il écrivit pour la défense du président Van Buren, et sous un pseudonyme, un écrit qui fut très-remarquable même des plus vieux lutteurs politiques.

A vingt-quatre ans, il prenait déjà victorieusement la parole dans les réunions publiques. A trente ans, il fondait un journal, et un an après il entra comme député de la ville de New-York à la législature de son Etat ; mais il retournait dès